

Un homme fin.

Les corroyeurs de la rue St. Valier ont l'insigne honneur de compter dans leurs rangs un monsieur du nom de George Roy, lequel monsieur est possesseur d'un esprit vraiment supérieur et d'une intelligence hors ligne.

Un seul fait sera nécessaire pour prouver la vérité de ce que nous venons d'avancer.

Il y a quelques années, le patron de M. Roy avait gagné à un bazar un petit bijou en forme de paysage, lequel pouvait valoir tout au plus une couple de chelins. Comme ce n'était pas quelque chose de bien beau, le patron n'avait pas voulu étaler dans sa chambre cet objet de bien minime valeur et s'était contenté de le releguer dans son grenier. Mais, fort heureusement, les goûts ne sont pas les mêmes, et la preuve en est que notre apprenti, au lieu de partager l'idée de son maître, trouva le bijou admirablement beau, si beau qu'on n'eût pas la moindre peine à lui faire croire qu'il valait au moins une trentaine de piastres, et qu'on le décidât à l'acheter pour cinq piastres, chose qu'il s'empressa de faire, croyant réaliser un bénéfice d'au moins vingt piastres.

Après avoir fait ce marché d'or, il se rendit chez le digne curé de St. Roch, portant sur son épaule le riche bijou, avec le dessein de l'offrir en vente.

Ayant demandé vingt piastres pour M. le Curé se contenta de lui rire au nez, et força fut à notre apprenti corroyeur de retourner à son domicile, sans avoir pu déposer au presbytère son précieux fardeau.

Il était parti de sa demeure plein d'espérance, croyant y revenir avec une bourse bien garnie ; et le malheureux ! il y revenant le cœur brisé, l'espérance déçue et, qui pis est, sans un sou dans sa poche.

En revanche, il avait toujours sur son épaule le fameux paysage, cause de sa mésaventure.

Sur notre prochain numéro nous aurons une autre histoire ayant trait à une montre et dont M. Roy est encore le héros.

TRIC-TRAC.

La *Voie du Golfe*, en reproduisant une adresse présentée au Gouverneur-Général par les habitants des comtés de Bonaventure, Gaspé, Ristigouche et Gloucester, dit que Lord Monck appartient à la *Prairie* d'Irlande et à

la *Prairie* du Royaume-Uni.

Nous croyons que Lord Monck a appartenu assez longtemps à la *Prairie* du Canada, sans qu'il soit nécessaire de le placer dans la *Prairie* d'Irlande et dans celle du Royaume-Uni.

CAROLINE.

(Dile. Caroline B.....)

Les noms des grands hommes peuvent appartenir à des lâches ; mais leurs caractères et leurs actions ne peuvent appartenir qu'à eux, et c'est à ces traits seuls qu'on reconnaît sûrement la vertu.

Par exemple, si quelqu'un me disait :

" Je connais fille de vingt ans
" Admiration par ses talents,
" Plus encore par sa modestie
" Négigeant ses jeunes attraits,
" Ne cultivant que son génie ; "

A ces traits là, je me dirais ;
Il doit parler de Caroline

" S'il ajoutait : de mille amants,
" Même en rejetant la tendresse,
" Elle sait de leurs sentiments
" Mélanges la délicatesse :
" Cela se fait si poliment
" Qu'on prendrait pour un compliment
" Le congé qu'elle leur adresse,
" Qu'elle aime à suit forcément ;
" Qui la suit, jamais ne l'oublie : "

Je me dirais : Assurément,
Ça doit être ma Caroline.

" S'il ajoutait : Sur son chemin
" Aperçoit-elle l'indigence,
" Avec un air de négligence
" Elle se détourne à main
" Joint la main vers elle tendue,
" Furieusement ; et puis soudain,
" Craignant qu'on ne l'ait aperçue,
" Elle rougit de son bienfait,
" Tremble que l'on ne le publie
" Et s'esquive" ... A ces derniers traits ;

Je m'écarterais : C'est Caroline ?
L. N.

M. Gaboury, capitaine de milice pour le comté de Portneuf, nous prévient que si, par malheur, il ne trouve pas assez de filles dans son comté pour compléter la formation de son régiment féminin, il veut avoir la liberté d'aller les chercher où bon lui semblera.

M. Gaboury ne veut pas entendre parler des filles de l'Île-aux-Grues, mais il ne serait pas fâché, nous dit-on, d'aller en chercher quelques unes à St. Michel.

La conduite du patriotique et intelligent capitaine est approuvée par M. Brousseau, député du comté, qui, pour donner un témoignage de son estime et de son approbation à M. Gaboury, lui a envoyé un numéro du *Charivari du Canada* avec accompagnement de pain béni.

M. Gaboury a averti les autorités que si on ne lui donnait pas la liberté d'agir comme il l'entendrait, il résignerait sa commission.

Ce serait vraiment dommage !

Un Pretendant.

Nous connaissons un certain M. Vézina, de la Basse-ville, qui a jugé à propos d'offrir de l'encens à une certaine héritière du faubourg St. Jean.

Il plaît assez aux parents de la demoiselle, mais en revanche, il est franchement détesté par cette dernière qui, à plusieurs reprises, a manifesté le désir d'être débarrassée d'un tel prétendant. Cependant, afin de ne pas déplaire à ses parents, elle est obligée de faire contre fortune bon cœur et d'endurer, aussi patiemment qu'elle le peut, la vilaine figure de ce détestable candidat.

Allons, M. Vézina, soyez donc plus galant et n'essayez donc pas à forcer le beau-sexe à vous aimer, lorsque vous vous apercevez qu'il vous déteste tant.

DEVRONT PARAITRE BIENTÔT.

Histoire d'une médaille, par Faucher la médaille.

Promenades dans un petit bois de la Canardière en compagnie de ma Dulcinée, par Barbeau de Beauport.

Un bez pédagogique, par le Dr. P. M. Pardy.

Je rampe comme un reptile, par H. Cor Verret.

Ma générosité est proverbiale, par l'Éditeur l. Thémocle.

Je ne sais pas si c'est vrai, mais j'ai tout ou me dit que j'ai une figure détestable, par Beauot, ministre à la crèche du Gouvernement.

Je prendrai plus, et j'accumulerai comme a fait mon père, par l'Éditeur Cauchon.

Mes fréquentes visites dans une certaine grande maison de la rue St. Jean, par W. H. Scott, marchand de bois.

Les petites vengeance d'un écrivain, par P. Cousin du *Canadien*.

La malpropreté de mon établissement, par l'Éditeur l'Éditeur de l'Éditeur.

Lorsque mes pensionnaires mangent, je les surveille moi-même ou les fait surveiller par d'autres afin qu'ils ne mangent pas trop, par le même.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Papin, Propriétaire.

A. Guindé, Imprimeur.

Se vend à Québec chez

Mr Laforce, Maison des Bains, coin du Parc Haute-Ville ; chez Mr. E. LaBouffe, au coin de la rue et faubourg St. Jean ; chez Mr. R. Lyman, luthier, rue St. Joseph, St. Esprit à photo Elan chaud ; chez M. Hellwel, vis-à-vis le Bureau de Poste, aussi à notre bureau, No 19, rue St. Joseph.

À Montréal, chez Mr. Perry, No 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

À Ottawa au News Depot de House Patten, rue Rideau.